



1- Préambule et contexte :

Les préoccupations pour le changement climatique et la dégradation de l'environnement ne cessent de croître et constituent pour les secteurs automobile et aéronautique un défi inédit auquel ils devraient se préparer. Pour cela, les entreprises de ces secteurs seraient incitées à se tourner vers des technologies moins émettrices, limitant leurs empreinte carbone, et doivent investir dans le capital humain, l'organisation interne, le système de production, le système qualité et la Responsabilité Sociétale. Le projet d'Accompagnement à la Transition Ecologique de l'Industrie de la Mobilité PATE-IM vient en réponse à ce besoin pour accompagner les entreprises appartenant aux secteurs cibles (Aéronautique, Automobile, Electronique et Mécatronique) et renforcer les compétences nationales dans la conduite du processus de transition écologique.

Le projet « PATE -IM » s'inscrit dans le cadre de [l'Initiative spéciale « Emploi décent pour une transition juste »](#) à travers le projet « Partenariats pour l'emploi et l'appui aux petites et moyennes entreprises en Tunisie II » mandaté par [le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement \(BMZ\)](#) et mis en œuvre par la [GIZ Tunisie](#) en étroite coopération avec [le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Energie](#).

Le projet PATE-IM est mis en œuvre par le CITET en étroite collaboration avec la GIZ, l'Institut de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en Tunisie (IRSET), le Réseau Pacte Mondial Tunisie (RPMT), la Tunisian Automotive Association (TAA), le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS), le Cluster des Industries Electroniques (ELENTICA) et le Cluster Mecatronic Tunisie (CMT).

L'objectif de ce projet triennal (2024-2026) est de promouvoir l'intégration des enjeux sociétaux et environnementaux dans les secteurs cibles à travers le renforcement des capacités et l'accompagnement des entreprises à la transition écologique et ce à travers :

- Le renforcement des capacités nationales en formant un pool d'experts qualifiés en matière de RSE et d'évaluation de l'empreinte carbone des produits et des organisations,
- L'accompagnement de 50 entreprises appartenant aux secteurs cibles à la transition écologique à travers la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises et l'évaluation de l'empreinte carbone des produits et des organisations.

2- Objectif de l'appel à candidature:

L'appel à candidature a pour objectif la constitution d'un vivier d'experts accompagnateurs en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui seront appelés à accompagner un pool d'entreprises selon des lignes directrices spécifiées dans un guide méthodologique d'accompagnement pas- à- pas qui sera élaboré dans le cadre de ce projet et sur lequel les experts seraient formés et coachés par un expert international en RSE.

3- Rôle de l'expert accompagnateur:

L'expert accompagnateur sélectionné aura à accompagner les entreprises bénéficiaires du projet et ce, en participant aux deux phases obligatoires du projet :

❖ Première phase : participation à une formation théorique qui intègre les modules suivants :

- Module 1 (04 jours): Formation portant sur le guide méthodologique d'accompagnement et de déploiement de la RSE.

Le guide sur lequel les experts seront formés est élaboré dans le cadre de ce projet par un expert international en RSE. Le guide sera mis à disposition des experts afin de suivre une démarche d'accompagnement harmonisée, cohérente et progressive.

A la fin de la formation chaque expert aura à sa disposition une boîte à outils opérationnelles complète comprenant toute les étapes d'accompagnement.

- Module 2 (02 jours) : Formation sur la démarche RSE conformément aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

A la fin de la formation théorique, les participants auront à passer un examen de validation des acquis qui sera ponctué par une attestation de formation et une intégration dans la deuxième étape du projet relative à l'accompagnement des entreprises en matière de RSE.

❖ Deuxième phase : Participation à l'accompagnement des entreprises pour la mise en place de la démarche RSE selon le Pacte Mondial des Nations Unies.

Chaque expert sera appelé à participer à l'accompagnement d'au moins 02 entreprises parmi les 50 sélectionnées pour la mise en place de la démarche RSE selon les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies, avec un total approximatif de 34 HJ à raison de 17 HJ par entreprise.

Les experts accompagnateurs sont appelés à assister les entreprises dans leurs démarches se servant du guide qui intègre les enjeux clés à prendre en compte, offre des options pour les résoudre, fournit une approche méthodologique d'accompagnement détaillé (pas à pas) de la RSE, renvoie à de nombreux outils utiles et des fiches de bonnes pratiques RSE.

A la fin de cette étape, les experts accompagnateurs seront évalués selon des critères bien définis tenant en compte le niveau d'assiduité, la qualité des interventions et des livrables.

Une attestation de qualification de compétence sera attribuée aux experts qui ont conclu avec succès cette évaluation.

4- Durée de la mission et volume d'expertise:

L'accompagnement va s'étaler sur une période approximative de 12 à 15 mois et le volume d'expertise alloué pour chaque entreprise à accompagner est estimé à 17 HJ.

5- Honoraires:

Pour les services fournis, les experts accompagnateurs sont rémunérés sur la base d'un montant forfaitaire fixe égale à 600 dinars/jour, y compris les frais de déplacement.

6- Engagement des candidats

Les candidats sélectionnés seront appelés à participer activement :

- Aux 02 modules de formation susmentionnés visant à développer les compétences en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),
- A l'accompagnement d'au moins 02 entreprises parmi les 50 sélectionnées pour la mise en place de la RSE selon les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

7- Profil exigé et sélection des candidats

Les experts seront sélectionnés sur la base d'un certain nombre de critères obligatoires et facultatifs :

Critères obligatoires :

- Avoir un diplôme universitaire : Minimum Bac + 4 ou plus,
- Ayant une connaissance de la réglementation environnementale et sociale applicable en Tunisie.
- Ayant une connaissance des démarches, standards, labels et certification en matière de RSE (formation /Expertise...)
- Ayant une expérience en matière de conseil et/ou d'audit en management d'entreprise: ISO 14001, ISO 9001, SA8000, ISO 45001...(Au moins 05 références)
- Ayant une expérience en matière de conseil et d'accompagnement des entreprises pour la mise en place des démarches RSE (Au moins 02 références).

Critères souhaités :

- Avoir une expérience en conseil aux entreprises dans les secteurs suivants : Automobile, aéronautique, électronique et mécatronique.
- Ayant une connaissance sur les 10 principes du pacte Mondial des Nations Unies.
- Membre d'un ONG : Actif dans le travail associatif

Un comité de sélection des candidatures établira une évaluation et un classement des candidats sur la base d'un barème établi à partir des critères cités ci-dessus tenant en compte la pertinence et le nombre de références justifiées présentées.

Les candidats retenus seront informés par courrier électronique.

8- Modalités de soumission de la candidature

Le dossier de candidature doit contenir obligatoirement :

- Une copie conforme des diplômes ;
- Un CV détaillé, rédigé en français, avec mise en avant d'éventuelles activités en relation avec la RSE et des pièces justificatives de son expérience.

Une lettre d'engagement signée par le candidat (à imprimer à partir du lien suivant) :

<https://docs.google.com/document/d/1mjk7zisWPsvevinPkmJf60sBlOofxD29/edit?usp=sharing&oui d=114321846595766874288&rtpof=true&sd=true>

- Une copie de la patente ou registre de commerce du bureau d'étude (pour les experts privés);
- Accord au préalable du supérieur hiérarchique, pour les experts publics, pour suivre cette action de formation et d'accompagnement.

Les candidats intéressés, sont invités à déposer leurs dossiers de candidature avant le 24 juillet 2024 par voie postale ou directement au bureau d'ordre central du CITET.

L'enveloppe doit porter la mention suivante :

APPEL A CANDIDATURES D'EXPERTS ACCOMPAGNATEURS EN RSE

**Projet d'Accompagnement à la Transition Ecologique
de l'Industrie de la Mobilité : PATE-IM**

Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis - Boulevard du
Leader Yasser Arafet, 1080, Tunis.

Il est important de préciser que:

- Seulement les candidatures envoyées à cette adresse et dans les délais seront examinées.
- Une réponse sera faite uniquement aux candidats retenus.
- Les dates de formation seront communiquées ultérieurement aux candidats retenus.

N.B. : Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

Et pour de plus amples informations, nous vous prions de bien vouloir contacter la Direction de l'Assistance aux Entreprises du CITET, par mail aux adresses suivantes :

conseil1@citnet.nat.tn / ae.zy@citnet.nat.tn